

Petit guide du mémoire franco-allemand complémentaire de dernière année (année externalisée)

Année 2023-2024

Principe de la « double-diplomation » (voire « triple diplomation »)

A l'issue de leur 5^e année d'études (ou de leur 3^e année de master dans le cadre d'une ED), les étudiantes et les étudiants de FIFA, quel que soit leur choix de leur année (pour peu que celui-ci soit réglementaire), sont finalement diplômés de Sciences Po Lille et du master de l'Universität Münster. Si cette dernière année se déroule dans un établissement partenaire, elle ouvre en outre la possibilité d'un diplôme supplémentaire délivré par cet établissement. Il s'agit du régime de la double-diplomation (Sciences Po + établissement partenaire), qui dans le cas de la FIFA correspond en réalité à une triple-diplomation (Sciences Po + Universität Münster + établissement partenaire).

Pour justifier cette diplomation multiple, si vous êtes inscrit en dernière année dans une formation permettant d'obtenir en un an, en plus du diplôme de Sciences Po Lille et du master de l'Universität Münster, un autre diplôme, vous devez obligatoirement valider un certain nombre de **crédits complémentaires**. Les 60 crédits du diplôme obtenu en dehors de Sciences Po Lille et de l'Universität Münster sont en effet ramenés à 40 crédits.

Les cursus concernés sont les suivants : MRSP, Ecoles de journalisme (sauf double master avec l'ESJ), Master 2 en sciences sociales, Johns Hopkins, Tel Aviv, Kent, procédure recherche. Les autres cursus ne sont donc pas concernés.

Principe de la co-évaluation Sciences Po Lille / Universität Münster

Dans le cadre de la FIFA, tout travail diplômant doit par ailleurs être co-évalué entre Sciences Po Lille et l'Universität Münster. C'est pourquoi, contrairement aux étudiantes et aux étudiants de Filière générale concernés qui choisissent des enseignements parmi l'offre de cours disponible sur le campus virtuel pour valider l'équivalent de 20 crédits, vous devez rédiger, en lieu et place d'une validation de crédits sur le campus virtuel, un mémoire cogéré par les responsables de la FIFA à Lille et à Münster et qui compte pour 20 crédits.

Mémoire cogéré par Sciences Po Lille et l'Universität Münster

Ce mémoire doit porter sur un autre thème que le *Bachelorarbeit* précédemment rédigé, et que le mémoire de master ou le rapport de stage éventuellement rédigés en dernière année. Vous devez obligatoirement soumettre ce nouveau sujet pour **acceptation préalable** à Antje Vetterlein à Münster et Eric Sangar à Lille. Cette acceptation repose sur un **exposé** explicitant d'une part le choix du sujet et sa place dans votre parcours et d'autre part la problématique ainsi que le cadre théorique et la méthode retenus. Une fois le sujet accepté (y compris après modifications et remaniements demandés), Antje Vetterlein et Eric Sangar pourront signer le formulaire de dépôt de sujet.

- **Prévoyez assez de temps** pour les échanges et l'obtention des signatures avant la date de dépôt des sujets :
 - envoyez votre exposé un à deux mois avant le dépôt des sujets (soit fin janvier) ;
 - envoyez votre formulaire (version numérique) une à deux semaines avant la date de dépôt.

Ce mémoire doit répondre aux exigences principales d'un *Bachelorarbeit* ; il n'est pas à proprement parler un mémoire de recherche et peut se fonder sur de la littérature secondaire. Ce mémoire doit être rédigé en français ou en allemand (au choix) avec un résumé dans l'autre langue. La partie principale doit comporter environ 15.000 mots, le résumé 4500 à 5000 mots. Merci d'indiquer en tête de chaque partie (française et allemande) le titre du mémoire dans la langue correspondante !

Ce mémoire est obligatoirement dirigé et évalué par Antje Vetterlein et Eric Sangar qui se répartissent la direction principale et la direction secondaire (*Hauptbetreuung/Zweitbetreuung*) en fonction du sujet et de la langue de rédaction. Pour cette raison, veillez à bien envoyer votre exposé (en français ou en allemand, en précisant la langue dans laquelle vous souhaitez rédiger le mémoire) ainsi que l'ensemble de vos messages à leurs deux adresses.

Calendrier

- **29 mars 2024 : Dépôt des sujets**

Merci d'envoyer le formulaire (2 pages), complété et signé, à Anica Roßmöller (fifa@uni-muenster.de). Le délai des mémoires est 4 mois après le dépôt des sujets. Si vous envoyez votre sujet plus tôt, le délai se calcule dès cette date.
NB Les signatures peuvent vous avoir été envoyées scannées.

- **29 juillet 2024 : Remise des mémoires**

Merci d'envoyer votre mémoire complet (partie principale + résumé) à Anica Roßmöller :

- deux exemplaires reliés (avec attestation sur l'honneur signée),
- une version électronique (attestation sur l'honneur non signée).

C'est elle qui enregistre l'arrivée des mémoires et qui les transmet à Antje Vetterlein et Eric Sangar.

Evaluation

Il n'y a pas de soutenance. La note du travail (moyenne de la double évaluation) compte pour 20 crédits et elle est intégrée en tant que telle dans les résultats de votre dernière année, qui compte pour l'obtention du diplôme de Sciences Po Lille autant que pour l'obtention du master de l'Universität Münster. Les résultats sont disponibles auprès de Juliane Laporte à partir de la mi-septembre (note moyenne). En règle générale, vous recevez le diplôme de master de l'Universität Münster en même temps que le diplôme de Sciences Po Lille en décembre. Il est néanmoins possible de recevoir votre diplôme de master plus tôt par voie postale, si l'Universität Münster dispose de toutes les informations nécessaires à son élaboration. Le cas échéant, merci de vous signaler à Anica Roßmöller !